



Parcoursup 2020

mercredi 22 janvier 2020, par [Bouhali](#)



22 Janvier > 2 Avril 2020

Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 1^{ER} TRIMESTRE

- Je consulte les offres et je participe aux journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur et aux salons d'orientation pour discuter avec des enseignants et des étudiants postulant.
- Je suis invité, je participe à la 2^e semaine de l'orientation dans mon lycée.

DU 22 JANVIER AU 12 MARS

- Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux et finalise ma candidature, jusqu'à 12 heures heures possibilité de vous inscrire sans formulaire.
- Jusqu'au 22 mars**, date limite pour formuler mes vœux.

FÉVRIER-MARS

Si je suis invité, chaque établissement qui formule fait appel à une partie de ses candidats pour approbation de leur professeur et l'avis de leur établissement dans le cadre de 2 semaines de classe.

LE 22 JANVIER

Demander pour formuler mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer l'état de mes vœux.

DES NOTICES INFORMATIVES SONT PROPOSÉES SUR PARCOURSUP POUR AIDER À CHAQUE ÉTAPE

DU 22 AVRIL AU 1^{ER} MAI

Les formations qui s'automatisent examinent mes données pour filtrer des critères généraux d'admission mes données sont traitées dans leur filière de candidature Parcoursup.

19 Mai > 17 Juillet 2020

Je reçois les réponses des formations et je décide

MARDI 19 MAI

Début de la phase d'admission principale.

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- À partir du 19 mai, je reçois les propositions d'admission. Elles sont en lien avec les formations que j'ai demandées et les formations qui m'ont proposé d'admission.
- Je dois répondre rapidement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

DU 17 AU 31 JUIN

Le processus est suspendu pendant les vacances scolaires de l'été.

LE 25 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.

DU 27 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

Point d'arrêt : je consulte mes vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte à mon dossier pour indiquer mes choix et être réaffecté.

LES SOLUTIONS SI JE N'AI PAS REÇU DE PROPOSITION D'ADMISSION

LES TITRES

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectionnées (BTS, DUT, classe préparatoire, IUT, master...), je peux demander un accompagnement individuel au lycée et dans mon lycée (accès au service orientation du lycée, accompagnement, je suis en lien avec le lycée et je consulte mes données dans un CDI pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire).

LES FORMATIONS DISPONIBLES

Je peux participer à la phase complémentaire et formuler jusqu'à 10 vœux sans limite dans les formations qui disposent de places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le module de recherche des formations Parcoursup.

LES COMMISSIONS

Après les résultats de l'admission, je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie. Cette commission étudie mon dossier et le aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

* La commission d'accès à l'enseignement supérieur est une commission de conseil qui permet de proposer des conseils adaptés à votre situation. Elle est composée de représentants de l'enseignement supérieur et de représentants de l'enseignement secondaire. Ses membres sont élus pour une durée de deux ans.